

- XV -

*L'esprit du protocole dans le monde*

Comme il est en France, le cérémonial et le protocole sont marqués à l'étranger par des éléments à caractère universel mais aussi, en assez grande part, par des traditions et des facteurs culturels nationaux. Il serait évidemment impossible de faire ici, même brièvement, le tour des particularités du cérémonial et du protocole de chaque pays. Nous nous en tiendrons à quelques exemples qui nous paraissent marquants sans oublier les pays dits « émergents », qui le sont aussi sur le plan diplomatique.

1 - L'ESPRIT DU PROTOCOLE AUX ETATS-UNIS

*a- Les débuts de la diplomatie américaine furent à Paris*

Les Etats-Unis n'étaient pas encore un Etat au sens strict du terme lorsqu'ils délivrèrent leurs premières lettres de créance. C'est en effet en 1778 que celles-ci furent délivrées à Benjamin Franklin pour lui permettre d'exercer des pouvoirs officiels de représentation du territoire qui avait déclaré son indépendance en 1776 et qui s'appelait alors les « colonies unies d'Amérique ». Cela faisait déjà un an que Benjamin Franklin était à Paris en vue d'obtenir l'appui de la France de Louis XVI en faveur des *insurgents* américains.

Doté de ces pouvoirs officiels, le premier représentant à l'étranger de l'histoire des Etats-Unis installa sa légation à Passy. Il allait y rester sept années durant lesquelles il veilla avec soin à la négociation puis à l'application de l'alliance franco-américaine, notamment en ce qui concernait les approvisionnements et les renforts apportés à l'armée d'indépendance commandée par George Washington. Son successeur à Paris sera un autre père fondateur des Etats-Unis, Thomas Jefferson.

Mais encore tout occupés à leur *manifest destiny*, c'est-à-dire à leur propre construction interne, à la conquête de leur espace territorial et au déplacement progressif de ce qui s'appelait alors la Frontière, celle du